

Groupe n° 1

1^{ère} entrée : la constitution des classes

Ce qui est attendu : constituer des classes les plus hétérogènes possibles et avoir les connaissances les plus précises des élèves au moment où ils arrivent au CP. Quelles modalités pour la constitution des classes ?

- Le travail de répartition se fait sur la base de propositions de structures de classes par les collègues de GS.
- Participation à la réflexion des membres du Rased et M+, qui connaissent les élèves. En effet, le repérage des enfants en GS est possible dans le cadre d'un projet GS/CP : (M+, Rased). Cela concerne les compétences, mais aussi les attitudes des élèves ; cela peut également faciliter l'accompagnement des familles dans les situations particulières (MDPH).

Pour l'année N+1, il n'y aura plus de M+ et plus d'interventions à l'école maternelle : faut-il envisager de décrocher un maître de l'école élémentaire sur la dernière période pour préparer l'année scolaire suivante ?

- Intérêt pour les maitres de CP à observer le fonctionnement pédagogique de l'école maternelle (fonctionnement en ateliers, organisation de la classe)
- *Il s'agit de réfléchir à mettre en place la pédagogie de l'école maternelle au service des CP. On peut même dire plus, le travail va être sur les stratégies de l'entrée dans la lecture et l'enseignement du principe alphabétique. Faire entrer les élèves avant la GS dans l'écriture, on a tout à y gagner, l'objectif est de travailler sur la qualité des apprentissages.*
- *L'essentiel à l'école maternelle est de faire prendre conscience aux élèves que la langue a un fonctionnement, notamment par la pratique des écritures tâtonnées. (Ressources : centre-alain-savary.ens-lyon.fr/.../apprendre-a-lire-et-ecrire-en-education-prioritaire)*

Quel impact sur la relation avec les familles ? Ce dispositif implique une relation différente avec les familles. Il s'agit de communiquer, et annoncer dès la rentrée que l'enfant est dans une classe de 12 élèves.

- Le travail sur la parentalité est bien en place dans les écoles en REP+. Le lien avec les parents est très important. Par exemple, dans le cadre de la mallette des CP, le dispositif CP dédoublés a été présenté aux parents hier dans une école. On constate que les parents sont contents du dispositif, mais un peu inquiets pour l'enseignant, au regard du faible effectif de la classe.

2^{ème} entrée : l'emploi du temps**L'emploi du temps est en construction car c'est un véritable chantier à organiser. Que mettre derrière les décloisonnements ?**

- *Il y a nécessité de prévoir des temps où le décloisonnement est possible, un alignement en barrette qui pourrait concerner les plages d'affectation au gymnase ou en BCD.*
- Possibilité de prendre appui sur des fonctionnements déjà existants : décloisonnement en lecture organisé sur l'école (cycle 2), sur une même plage horaire en fin de matinée.
- Il faudra veiller à faire évoluer les emplois du temps.
- Les interventions sur ces temps doivent découler de projets bien ciblés. Le point de vigilance est d'éviter de travailler sur des micro-tâches.
- Témoignage : l'emploi du temps du M+ pensé par période en fonction des bilans et des objectifs et concerté entre tous les collègues de CP.
- Nécessité pour l'école d'intégrer d'autres contraintes, comme les classes CHAM.
- La question de l'intégration des APC et de l'accompagnement éducatif : ces éléments sont à mettre en lien avec l'emploi du temps. Proposition pour l'école : aller dans le sens de l'aide aux devoirs avec une priorité pour le CP.

Que fait le collègue libéré si deux classes sont réunies avec un maître en EPS, par exemple ?

- Proposition : prendre du temps pour rencontrer les partenaires, ou les collègues de l'école maternelle, aller observer. Le manque de temps est récurrent.
- Le dispositif des CP dédoublés est fait pour les élèves. En cas de décloisonnement, le maître doit pouvoir intervenir auprès d'un groupe d'élèves.
- *Les fonctionnements se font en fonction des contextes et de la période de l'année. Il ne faut pas oublier qu'on est à l'école et qu'on accompagne les élèves. Les relations avec les partenaires ne relèvent pas des apprentissages. Ce temps de rencontre avec les partenaires sera aménagé. Ensuite, les partenaires ont un employeur, dont ils dépendent pour ce qui est de l'organisation du temps. Pour ce qui est du suivi des élèves, il y a des procédures à mettre en œuvre et qui relèvent de l'EN.*
- L'enseignement EPS est très important : il ne faut pas négliger la co-intervention et la plus-value de la présence simultanée des deux enseignants sur ces temps d'apprentissage.

- ✓ *Le temps doit être attribué aux élèves et à tout ce qui permet de mieux faire connaissance avec les élèves. Des pistes : mutualiser avec les collègues de GS mais aussi assurer le contact avec les parents ; essayer de tisser quelque chose de différent avec les parents. La relation avec les familles est plus simple avec une classe de 12 élèves qu'avec une classe de 24 élèves.*
- ✓ Dans le cadre de la mise en place des espaces-parents dans l'école, la présence de l'enseignant peut être intéressante.
- ✓ *Il faut veiller à ne pas tomber dans la routine, et penser à réviser le fonctionnement à chaque période.*

La communication avec les familles est un axe de formation pour les enseignants. Comment le prendre en compte ?

- ✓ *Une formation spécifique des enseignants en CP est prévue dans chaque circonscription : 4 journées sur le temps REP+, un parcours de 6 à 9 heures (avec des déclinaisons différentes) sur les plans de formation des circonscriptions. Concernant la communication, un parcours est prévu sur le plan de circonscription à Strasbourg 1, a été intégré dans le plan REP+ pour Strasbourg 5.*

Que doit-on entendre par CP à 100% de réussite ?

*Il faut éviter de « se mettre la pression ». Si on devait se donner une limite, ce serait
 → une reconnaissance des mots parfaite et un travail de la compréhension assis au CE1
 → une automatisation de la lecture et une compréhension implicite au CE2.
 Il faudra s'appuyer pour cela sur les apports des neurosciences : que faut-il donner à l'enfant au début de l'année pour favoriser l'entrée dans la lecture ?*

3^{ème} entrée : les outils

Qu'en est-il de la réflexion sur les outils, les méthodes de lecture ?

- Une harmonisation des méthodes de lecture est prévue sur les classes de CP pour la majorité des écoles (Lire, dire, écrire avec Ludo chez Le Pas de l'échelle / méthode expérimentée avec P. Bézu). Témoignage d'une école qui opte pour une méthode commune, alors qu'elle n'en avait pas jusqu'à présent.
- Exemple d'une école qui souhaite conserver deux méthodes de lecture (Patati, Patata et la méthode expérimentée avec P. Bézu) : une réflexion est en cours pour mutualiser les outils et harmoniser les enseignements.
- *La demande d'une IEN de circonscription est d'avoir une méthode commune.*
- La question de l'harmonisation se posera par la suite au CE1, les élèves pourront avoir suivi deux méthodes différentes.
- *Il faut veiller à harmoniser les objets d'apprentissage, pour que ceux-ci soient identiques au moment du décroisement.*

Qu'en est-il des outils, au sens plus large ?

- ✓ Mutualisation de l'ensemble des outils des enseignants : progressions, programmations, mots outils, corpus de mots communs ...
- ✓ Harmonisation des outils des élèves : cahiers...
- ✓ Harmonisation des listes de matériel pour les parents

4^{ème} entrée : co-enseignement/décloisonnement/RASED

Trois modalités sont possibles :

→ 1 maître pour 12 élèves : modalité qui doit être la plus importante dans la durée. Elle permet une meilleure connaissance des élèves, le suivi de leurs progrès, une meilleure connaissance des familles. Ce qui veut dire pour les directeurs dans base Elèves, un maitre/une classe.

→ 2 maîtres pour une classe : modalité efficiente que si elle fonctionne sur un projet ou des compétences bien identifiées.

→ 1 maitre pour 24 élèves : en fonction des enseignements à apporter, le groupe classe peut être facteur d'émulation.

Quel rôle pour les membres du Rased : faut-il ajouter de l'aide pédagogique à un dispositif qui est en place pour la différenciation des élèves ?

Fonctionnement préconisé par M Schobel à Strasbourg 5 :

-Pas d'intervention en aide pédagogique auprès des élèves au CP, ce rôle est laissé à l'équipe des maitres.

-Le Rased est déployé sur la prévention en GS et en remédiation en CE1

-Les membres du Rased sont des experts auprès de l'équipe de CP : dans le cadre de l'analyse des évaluations et des adaptations à proposer.

Quelle prise en compte du cycle 3 si l'intervention du Rased est centrée sur le CP et le CE1 ?

Actuellement, des élèves sont repérés en grandes difficultés au cycle 3. Comme le dispositif est important au niveau des CP, pourquoi ne pas élargir l'aide au cycle 3, sachant que ces élèves n'ont pas bénéficié d'aides auparavant ?

- *La concentration de l'aide sur le cycle 2 est une question récurrente des équipes. Si on élargit l'intervention du Rased au cycle 3, on court le risque d'un éparpillement et d'une action peu efficace. La solution est une action ciblée des maîtres E au cycle 3 auprès d'élèves signalés au pôle ressource, bénéficiant d'un PPRE d'accompagnement (élèves dont la question du redoublement pourrait se poser, mais ne relevant pas de cette procédure).*
- Exemple de fonctionnement sur l'EE Fischart : présence de 2 maîtres E, c'est la première année que les cycles 3 bénéficient de l'intervention du maître E.
Proposition de fonctionnement pour l'année prochaine :
→ Intervention du maître E en termes d'expertise de la difficulté auprès des collègues. L'individualisation des parcours est au cœur de l'ASH, le but est d'apporter des éléments par rapport à des situations particulières. Prendre un groupe en remédiation semble inapproprié, mais sur certaines situations particulières, sur certaines périodes : le maître E peut procéder à des observations en vue d'un accompagnement (en termes d'outils pour l'élève, de conseils aux enseignants)
→ Conservation du lien GS/CP pour une action préventive : rappel de l'importance de la prévention aux cycles 1 et 2 pour la réussite des élèves au

C3.

- *Fonctionnement qui répond à la demande actuelle de Mme Malard : intervention des membres du Rased de la circonscription en tant qu'experts auprès des enseignants de CP ; élaboration, passation, analyse des évaluations, puis propositions d'adaptations.*
- Les collègues de CP, avec des classes de 12 élèves, auront un regard plus aiguisé, plus individualisé, mais ils n'ont pas bénéficié des ressources que la formation ASH peut apporter.

La question de la place du Rased dans le dispositif peut être posée, au regard de leur présence à cette réunion, qui n'était pas prévue au départ.

- *Nous sommes tous conscients de l'importance d'associer l'ensemble des collègues, dont les membres du Rased à cette réflexion. Le message est que, dans ce dispositif, on compte sur les collègues de la classe. Le postulat est que les maitres sont leur propre recours en équipe, avec le directeur de l'école en tant que pilote.*

Accompagnement des IEN et des CPC dans les classes dans le cadre du PPCR, les équipes peuvent solliciter les équipes de circonscription.